Union syndicale Solidaires
31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
contact@solidaires.org
bulletinsolidairesetegale@solidaires.org
solidaires.org
@UnionSolidaires
@Solidaires
@union_solidaires

Solidaires Union syndicale

& ÉGALES

nov 2026

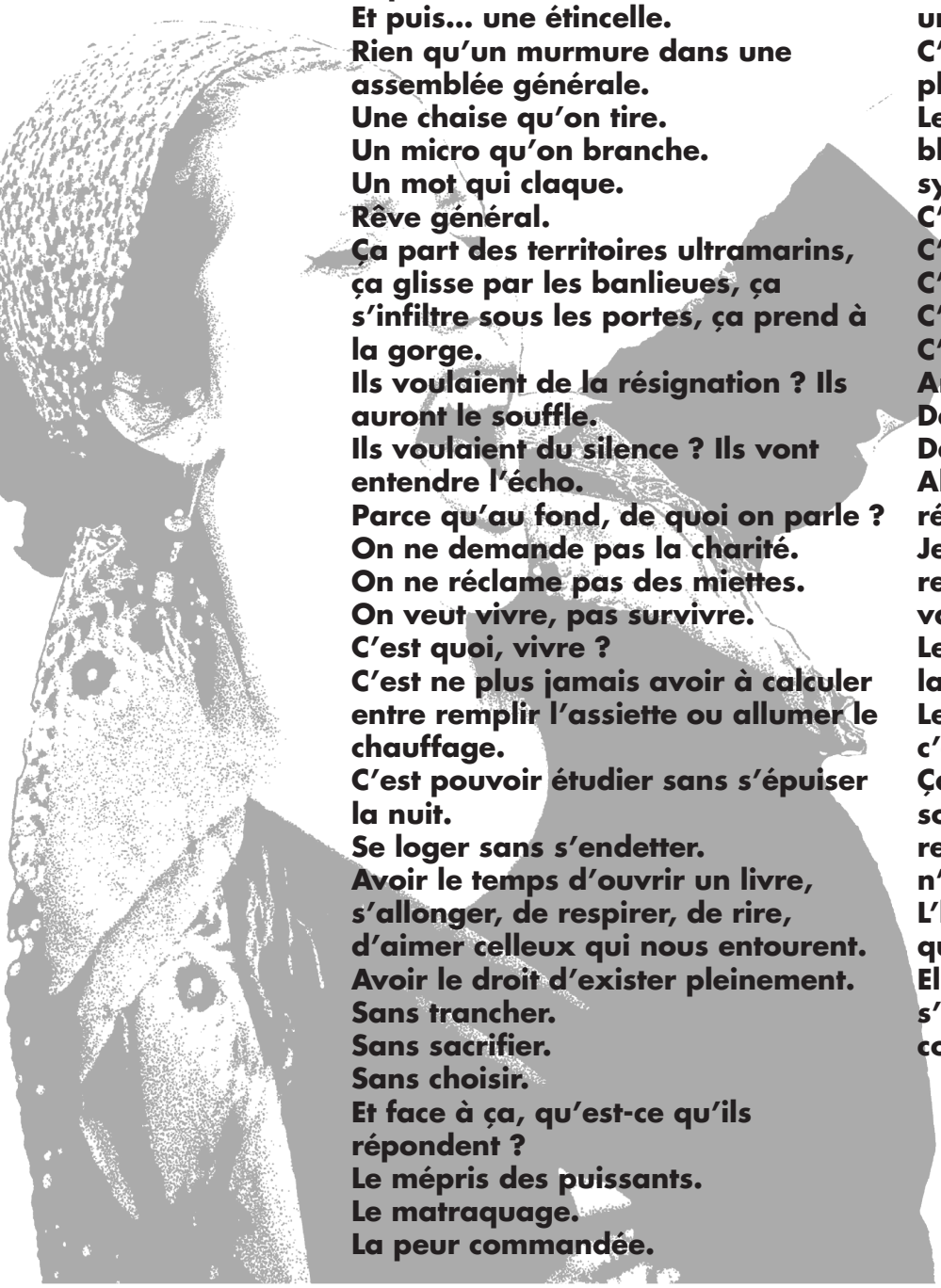


Sommaire

page 2 : édito
page 3 : pourquoi le 25 novembre ?
page 4 : contre les VSS, nous ne lâcherons rien
page 6 : la solidarité féministe et sydnciale n'a pas de frontières / livre
page 7 : CESE sur les VSS au travail
page 11 : Femmes syndicalistes, racontons nous! La grève des sardinières
page 13 : formation Les Intersyndicales femmes 2027
pages 14 : le Père Noël est une femmes
page 15 : Catalogue de Noël
page 17 : film et livre
page 18 : test de personnalité de l'hivers

Edito

L'ÉTINCELLE



Regarde.
Écoute.
Ça commence dans le silence lourd.
Celui qui suit les journées trop chaudes,
les corps épuisés,
le mépris des tribunes,
le mépris des pétitions,
les décisions prises sans nous, loin d'ici.
Dans des bureaux climatisés.
Un calme artificiel.
Poussiéreux.
Une chape de plomb sur les facs, les lycées, les ateliers, les bureaux, les hôpitaux.
Et puis... une étincelle.
Rien qu'un murmure dans une assemblée générale.
Une chaise qu'on tire.
Un micro qu'on branche.
Un mot qui claque.
Rêve général.
Ça part des territoires ultramarins, ça glisse par les banlieues, ça s'infiltre sous les portes, ça prend à la gorge.
Ils voulaient de la résignation ? Ils auront le souffle.
Ils voulaient du silence ? Ils vont entendre l'écho.
Parce qu'au fond, de quoi on parle ?
On ne demande pas la charité.
On ne réclame pas des miettes.
On veut vivre, pas survivre.
C'est quoi, vivre ?
C'est ne plus jamais avoir à calculer entre remplir l'assiette ou allumer le chauffage.
C'est pouvoir étudier sans s'épuiser la nuit.
Se loger sans s'endetter.
Avoir le temps d'ouvrir un livre, s'allonger, de respirer, de rire, d'aimer celleux qui nous entourent.
Avoir le droit d'exister pleinement.
Sans trancher.
Sans sacrifier.
Sans choisir.
Et face à ça, qu'est-ce qu'ils répondent ?
Le mépris des puissants.
Le matraquage.
La peur commandée.
Un gouvernement aux abois qui envoie la police parce qu'il n'a plus d'arguments.
Mais rappelle-toi : Rien. Absolument rien ne nous a jamais été donné.
Les femmes n'ont pas eu le droit de vote en glissant un bulletin dans un isoloir.
Elles n'ont pas obtenu la liberté d'avorter en disant s'il vous plaît.
Écoute le bruit du verre qui vole en éclats.
Ce sont les suffragettes au marteau face aux vitrines.
C'est Hubertine Auclert qui s'avance, le geste net, et qui renverse leurs urnes.
C'est le Code civil qui brûle sur la place publique.
Les ouvrières qui coupent le jus, bloquent les usines, mettent le système à l'arrêt.
C'était pas de la négociation.
C'était pas de la politesse.
C'était la grève.
C'était le rapport de force.
C'était la rue.
Arracher.
Déchirer le mépris.
Défaire l'injustice pied à pied.
Alors ne nous parlez plus de résignation !
Jeunes, salarié·es, privé·es d'emploi, retraité·es nous sommes la même vague !
Les lycéen·nes ont ouvert la brèche, la rue entière s'y engouffre.
Le 5 novembre n'est pas une halte, c'est le détonateur.
Ça pousse, ça monte, ça se solidarise, ça bloque, ça construit la reconduction, ça n'attend plus, ça n'a plus peur !
L'histoire n'appartient pas à ceux qui gouvernent.
Elle appartient à celleux qui s'éveillent, qui respirent un grand coup, et qui reprennent tout.

POURQUOI LE 25 NOVEMBRE ?

Le 25 novembre 1960, trois femmes dominicaines, les sœurs Mirabal furent assassinées sur les ordres du chef de l'État dominicain.

Patria, Minerva et Maria Teresa sont trois sœurs qui ont combattu la dictature du président Rafael Trujillo en République dominicaine. Tout commence quand le dictateur tente d'approcher l'aînée, Minerva, qui le repousse invariablement ». Étudiante en droit à l'université, elle se révolte peu à peu contre cette dictature et se rapproche des communistes.

Face à son refus, Trujillo ordonne l'arrestation de son père et en fait un ennemi de l'État. Dès lors, les trois sœurs s'engagent corps et âme dans la lutte. Épouses d'opposants au régime, Minerva et María Teresa sont emprisonnées, violées et torturées à plusieurs reprises, devenant des cibles récurrentes de la répression d'État.

Le 25 novembre 1960, les trois femmes se rendent en prison pour visiter leurs maris détenus. Sur le chemin du retour, elles sont arrêtées par des hommes de main de Trujillo, puis emmenées dans un lieu isolé où elles sont assassinées à coups de machette, avant que leurs corps ne soient replacés dans leur voiture



pour simuler un accident. Ce féminicide d'État soulève une onde de choc en République dominicaine, cristallisant la colère et le désir de changement. Moins d'un an plus tard, Trujillo est assassiné, et son régime s'effondre.

Leur héritage dépasse les frontières dominicaines. En 1999, l'ONU proclame le 25 novembre Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, en hommage.

En 1999, l'Assemblée générale de l'ONU proposait que la journée du 25 novembre soit consacrée à des activités destinées à sensibiliser l'opinion publique sur la question des violences à l'égard des femmes et la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes a été instaurée.



Contre les violences sexistes et sexuelles, nous ne lâcherons rien !

Des droits, des moyens, une loi intégrale : il y a urgence

→ Les violences sexistes et sexuelles sont systémiques, profondément ancrées dans une société patriarcale. Chaque année, des centaines de milliers de femmes et d'enfants en sont victimes. Dans la rue, dans les transports, dans la famille, dans les lieux d'études, dans les associations, mais aussi sur nos lieux de travail. Aucune sphère de la société n'est épargnée.

→ Malgré les promesses répétées, les réponses restent insuffisantes. Les victimes se heurtent toujours trop souvent au manque d'écoute, à la minimisation des faits, à des difficultés pour porter plainte, aux classements sans suite et à l'absence de moyens pour leur accompagnement. Nous ne cesserons de le marteler, la honte doit changer de camp !

→ Le 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, nous réaffirmons notre détermination.

Une loi intégrale : un premier pas arraché par la lutte mais encore très insuffisant face à l'urgence !

→ Le projet de loi adopté en première lecture le 13 octobre dernier constitue un premier pas : il acte enfin l'idée d'une approche globale de la prise en charge des violences sexistes et sexuelles. Ces avancées ne doivent rien au hasard : ce sont les mobilisations massives qui ont permis d'introduire des mesures de prévention, de formation des professionnel·les, de protection et d'accompagnement des victimes.

→ Ce premier pas ne doit pas faire oublier que le texte, qui n'avait déjà retenu que 60 mesures sur les 140 de la coalition féministes et enfantistes pour une loi cadre intégrale contre les violences sexistes et sexuelles, a été vidé d'une partie de sa substance lors des débats parlementaires. En supprimant les mesures de protection pour les femmes sans papiers et les demandeuses d'asile victimes de violences, les parlementaires ont organisé un tri inacceptable entre les victimes. Pour Solidaires, la protection face aux violences est un droit fondamental inconditionnel, jamais une variable d'ajustement des politiques migratoires racistes et xénophobes ! Les droits des femmes ne peuvent pas être conditionnés à leur nationalité ou à leur situation administrative !

→ De plus, une loi sans financements massifs et sans recrutements dans les services publics n'est qu'un affichage hypocrite. On ne protège pas les victimes avec des textes de loi pendant qu'on asphyxie l'hôpital, la justice, l'école et les associations féministes par l'austérité budgétaire. Une loi sans budget n'est qu'une déclaration d'intention !







Le travail n'est pas une zone sans violences !

→ Les violences sexistes et sexuelles traversent toujours le monde du travail. Les rapports hiérarchiques, la précarité et les inégalités professionnelles renforcent les situations de domination et rendent plus difficile la dénonciation des violences.

→ Trop souvent, les victimes doivent affronter seules les conséquences des violences. Pour Solidaires, combattre les violences au travail suppose là aussi de donner les moyens d'agir, y compris aux organisations syndicales. Solidaires revendique des droits spécifiques pour les victimes de violences intrafamiliales, notamment des congés rémunérés permettant d'effectuer les démarches nécessaires, de se soigner, de se mettre à l'abri et de reconstruire leur vie sans subir de conséquences. Aucun lieu de travail ne doit être un espace d'impunité pour les agresseurs.



PRÉVENIR, PROTÉGER, ACCOMPAGNER : DES MOYENS PUBLICS À LA HAUTEUR !

→ La lutte nécessite une véritable politique publique, des services publics renforcés et des professionnel·les en nombre suffisant pour les faire fonctionner.

→ Solidaires dénonce les discours réactionnaires et masculinistes qui cherchent à remettre en cause les droits des femmes, des enfants et des personnes LGBTQIA+. L'extrême droite prétend se saisir de la question des violences. Mais dans les faits, elle combat les politiques de prévention, l'éducation à l'égalité et les financements des associations. Nous ne laisserons pas la lutte contre les violences être instrumentalisée à des fins racistes ou xénophobes. L'extrême droite sera toujours l'ennemie des femmes et des minorités de genre.

NOUS EXIGEONS :

- 3 milliards d'euros globaux pour financer la prévention, la protection et la prise en charge intégrale des soins (notamment les psychotraumatismes).
- Une éducation à la vie affective et sexuelle (EVARS) effective de la maternelle au lycée et des formations obligatoires pour l'ensemble des personnels de l'éducation, de la santé, de la justice et du monde du travail.
- Des droits concrets au travail : un congé rémunéré de 20 jours sans justificatif pour les victimes de violences sexistes et sexuelles, l'interdiction stricte de licenciement, des moyens et du temps et, des moyens pour les référent·es harcèlement.
- Une justice spécialisée et formée, avec un socle minimal d'actes d'enquête obligatoires et rapides pour mettre fin au taux intolérable de 94 % de classements sans suite.

LE 25 NOVEMBRE ET TOUS LES JOURS : FAISONS ENTENDRE NOS COLÈRES ET NOS EXIGENCES !



Les violences sexistes et sexuelles ne sont pas une fatalité. Elles sont le produit d'un système de domination que nous devons combattre collectivement. Nous avons besoin de mobilisations, de solidarités et d'un rapport de force pour imposer des changements concrets. Dans les entreprises et les administrations, dans les services publics, dans les rues et dans les institutions, nous devons continuer à faire vivre nos revendications.

Union syndicale Solidaires

L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES APPELLE À SE MOBILISER MASSIVEMENT LE MERCREDI 25 NOVEMBRE ET LE SAMEDI 28 NOVEMBRE 2026.
LE PATRIARCAT NE TOMBERA PAS TOUT SEUL. ORGANISONS-NOUS, MOBILISONS-NOUS, LUTTONS !

25 Novembre : Face aux Guerres et aux réactionnaires, la Solidarité féministe et syndicale n'a pas de frontières !

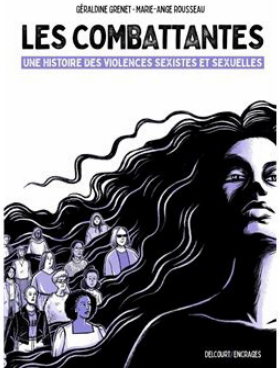
En ce 25 novembre, journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, notre colère dépasse les frontières. À travers le monde, près d'une femme sur trois subit des violences physiques ou sexuelles, et une est tuée toutes les onze minutes dans son foyer. Mais la violence patriarcale est aussi une arme politique et militaire de premier plan.
Partout où les guerres et les régimes autoritaires sévissent, les corps des femmes et des enfants sont transformés en champs de bataille. En Palestine, sous les bombes et le blocus, les femmes et les filles subissent de plein fouet le génocide en cours, privées d'accès aux soins vitaux, à l'hygiène et à la sécurité. Au Soudan, ravagé par la guerre civile, les violences sexuelles et les viols de masse servent d'arme de terreur pour détruire les populations. En Afghanistan, le régime théocratique des talibans impose un véritable apartheid de genre, effaçant les femmes de l'espace public, de l'école et du travail. En Iran, les femmes sont prises en étau entre la répression féroce du pouvoir contre celles qui luttent aux cris de « Femme, Vie, Liberté » et les bombardements des États-Unis et d'Israël qui, sous prétexte de « libérer » la population, tuent des milliers de civils. En Chine, les femmes ouïghoures subissent la persécution d'État, les internements et les stérilisations forcées.
Parallèlement, la montée des gouvernements d'extrême droite et nationalistes menace nos conquêtes partout sur le globe : remise en cause des droits reproductifs et des droits des personnes trans aux États-Unis, blocages conservateurs en Pologne ou refus de ratifier la Convention d'Istanbul contre les violences en Hongrie, violences sexuelles et sexistes liées à la guerre en Ukraine, répression féroce des militantes féministes et antiguerre en Russie, ou encore féminicides de masse au Mexique et en Amérique latine. Face à cette offensive réactionnaire mondiale, nos sœurs et adelphes se lèvent, s'organisent et résistent, souvent au péril de leur vie.



Pour l'Union syndicale Solidaires, l'internationalisme n'est pas un vain mot : défendre les droits des femmes ici exige de soutenir leurs luttes là-bas, d'imposer que la France cesse de vendre des armes de guerre, et de garantir un accueil digne, inconditionnel et des papiers pour toutes les exilées !

Livre

Les Combattantes - une histoire des violences sexistes et sexuelles *de Geraldine Grenet et Marie Ange Rousseau*



Cette BD retrace les violences sexistes et sexuelles de manière pédagogique par le biais d'une vaste étude socio-historique. Inscrire les violences sexistes et sexuelles dans un contexte social, pour en comprendre les mécanismes et les dimensions politiques et juridiques, tel est le but de cet ouvrage. Il s'agit aussi de rendre hommage aux mouvements féministes d'hier et d'aujourd'hui, aux acteurs et actrices de terrain...

CESE sur les violences sexistes et sexuelles au travail

En juillet dernier, la commission Travail – Emploi du Conseil Economique Social et Environnemental a contribué au travail collectif du CESE pour produire un avis sur la proposition de loi « intégrale » sur les violences sexistes et sexuelles. Ayant fait le constat à cette occasion que le CESE n'avait jamais consacré de travaux spécifiques aux violences sexistes et sexuelles au travail, il poursuit donc ces travaux sur le sujet (tandis que la PPL intégrale sur les VSS sera examinée jusqu'en février 2027 a priori). 4 questions ont été posées aux organisations syndicales. Les travaux sont menés en articulation avec la Délégation aux droits des femmes et l'égalité.La commission sera chargée de produire un projet d'avis sur cette question qui fera l'objet d'une présentation en assemblée plénière en février 2027. Murielle Guilbert a présenté cette contribution pour Solidaires.

Les violences sexistes et sexuelles (VSST) constituent-elles, d'après votre syndicat, un sujet particulier de préoccupation et si oui, pourquoi/en quoi ?

C'est un sujet que l'on qualifie plutôt d'être "à part entière" plutôt qu'être une simple préoccupation, tant le sujet a été porté par notre organisation syndicale. En effet, pour Solidaires la lutte pour l'égalité professionnelle (dont se sont saisis les différents ministères dans la fonction publique, mais aussi le focus sur ces sujets qui ont été au fur et à mesure de l'émergence des 8 mars intégrés dans les négociations obligatoires), ne peut pour nous se traiter indépendamment de la question des VSST. On ne peut espérer par exemple une progression de carrière égale pour les femmes si elles subissent au quotidien sexisme, harcèlement sexuel, ou agressions sexuelles sur leurs lieux de travail.



Par ailleurs dès lors que ces sujets ont enfin été mis sur la table, notamment lors du premier accord égalité dans la fonction publique, notre syndicat a revendiqué que le sujet ne se cantonnait pas aux simples VSS subies sur les lieux de travail : on ne peut effectivement subir des violences conjugales sans qu'elles aient des conséquences sur l'ensemble de la vie des salariées, la vie professionnelle incluse.

Et que détecter ces violences conjugales sur le lieux de travail, ou si la femme victime avait eu le courage d'en parler, cela engageait la responsabilité de l'employeur, qui a l'obligation de sécurité vis à vis de ses salarié-es. C'est aussi un sujet par rapport aux chiffres des femmes victimes de VSS sur leur lieu de travail, Les violences sexistes et sexuelles sont très présente dans le travail : 9 % des viols ou tentatives de viols ont lieu au travail, 30 % des salariées ont déjà été harcelées ou agressées sexuellement sur leur lieu de travail et 70 % de ces victimes de violences au travail déclarent n'en avoir jamais parlé à leur employeur. Pour celles qui parlent, c'est souvent la double peine : 40 % estiment que la situation s'est réglée en leur défaveur, par une mobilité forcée voire un licenciement. En effet, c'est aussi un sujet de part les réactions souvent inappropriées pendant très longtemps et même encore aujourd'hui des employeurs lorsque les femmes victimes osent parler et dénoncer leur agresseur. La formation (qui doit être de qualité et d'une durée suffisante) est un point fondamental.

Quelles sont les préconisations prioritaires portées par votre organisation pour faire reculer les violences sexistes et sexuelles au travail ?

Comme notre approche des VSST est systémique par rapport à une construction sociale nommée patriarcat ou système patriarcal, on ne peut se scinder entre ce qui serait purement de l'ordre du travail de la question de la place des femmes dans la société et de ce qui est à l'origine bien en amont des inégalités professionnelles en général.
C'est pourquoi, l'Union syndicale Solidaires, avec les organisations du mouvement féministe, revendique une vraie loi-cadre intégrale contre les violences sexistes et sexuelles, et pour cela nous exigeons :

- 3 milliards d'euros globaux pour financer la prévention, la protection et la prise en charge intégrale des soins (notamment les psychotraumatismes).
- Une éducation à la vie affective et sexuelle (EVARS) effective de la maternelle au lycée et des formations obligatoires pour l'ensemble des personnels de l'éducation, de la santé, de la justice et du monde du travail.
- Des droits concrets au travail : un congé rémunéré de 20 jours sans justificatif pour les victimes de violences sexistes et sexuelles, l'interdiction stricte de licenciement, des moyens et du temps et, des moyens pour les référent·es harcèlement.
- Une justice spécialisée et formée, avec un socle minimal d'actes d'enquête obligatoires et rapides pour mettre fin au taux intolérable de 94 % de classements sans suite.

Par ailleurs, les lois actuelles, qui sont nombreuses, permettent d'agir concrètement sur les lieux de travail. Elles doivent être appliquées et nous exigeons une tolérance zéro vis-à vis des employeurs qui ne s'y conforment pas.

La prévention des VSS et de toutes les discriminations doit être renforcée, en faisant appliquer les obligations légales et en y intégrant ces risques notamment dans le DUERP.
Toutes les violences sexistes et sexuelles au travail doivent être reconnues et prises en charge dans les instances du privé comme du public.

Des mesures spécifiques de prévention et d'accompagnement des victimes doivent également être intégrées aux accords, notamment ceux portant sur l'égalité professionnelle.

Tout cela suppose de renforcer la formation de l'ensemble des acteur·ices concerné·es et de donner les moyens humains et matériels à la médecine du travail et à l'inspection du travail.



SOLIDAIRES REVENDIQUE

Pour les femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales (connues ou détectées sur le lieux de travail) et/ou victime de violence sexiste et sexuelle sur son lieux de travail:

- la prise en compte des conséquences des violences conjugales et intrafamiliales dans le déroulement de carrières des femmes (absence de sanctions, et/ou de revalorisation de situation en raison des conséquences qu'ont les violences conjugales sur la salariée).
- des mesures d'actions sociales et administratives visant à aider matériellement les femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales (logement, prise en charge des frais juridiques, aménagement d'horaires, facilités de mutation…).
- Un droit à 20 jours de congés sous la forme de journées d'absence rémunérées, sans préavis et sans justificatif, destiné à leur faciliter les démarches nécessaires en urgence ou sur le long terme (plainte, audience en justice, soins médicaux, déménagement, recherche d'école pour les enfants…).
- Une reconnaissance des violences intra-familiales pendant le télétravail en accident du travail.

En effet, la convention 190 de l'OIT invite les employeurs à : « reconnaître les effets de la violence domestique (...) et prendre des mesures appropriées afin d'atténuer l'impact de la violence domestique dans le monde du travail telles que (article 18 de la recommandation 206) :

a) un congé pour les victimes de violence domestique

b) des modalités de travail flexibles et une protection pour les victimes de violence domestique;

c) une protection temporaire des victimes de violence domestique contre le licenciement, selon qu'il convient, sauf pour des motifs sans lien avec la violence domestique et ses conséquences;

d) la prise en compte de la violence domestique dans l'évaluation des risques sur le lieu de travail;

e) un système d'orientation vers les dispositifs publics visant à atténuer la violence domestique, lorsque ces dispositifs existent ;

f) la sensibilisation aux effets de la violence domestique. »

Même s'il n'existe pas de dispositif particulier de protection des victimes et d'obligations des employeurs, il faut agir syndicalement pour que les employeurs publics et privés prennent des mesures spécifiques, d'autant qu'un certain nombre d'entre eux se sont déjà engagés à le faire.

Quels sont les freins et leviers que vous identifiez dans l'action contre les VSST ?

Les leviers sont les lois existantes, les accords qui ont des dispositions spécifiques sur le sujet, les actrices et acteurs de la lutte contre les VSS qui ont des formations spécialisées sur la question et la formation à ces sujets, les préconisations de l'OIT. Ce sont également les associations comme l'AVFT qui développent des expertises et fait connaître la jurisprudence sur un certain nombre de situations, et particulièrement sur les harcèlement sexuels. Un cas de VSST ne se traite pas avec des connaissances de "comptoir de café" ou en ayant lu un livre sur la question ou comme une situation de difficultés relationnelles dans un service. Parce que ce sont des sujets qui touchent à l'identité, à l'intime et que la personne qui doit traiter ce sujet doit connaître les mécanismes particuliers des VSS et leurs conséquences sur les victimes pour pouvoir agir et bien sûr également qu'un protocole collectif (à partir des mêmes savoirs) ait pu être mis en place.
Les freins sont par là les mêmes résistances que dans la société, à savoir, qu'elles nécessitent une déconstruction des stéréotypes et schémas de domination hommes/femmes. Cela suppose également qu'on ne délègue pas ces questions qu'aux seules femmes, ou qu'on en fasse un sujet relevant de la morale ou "gênant" où on aboutit à exclure ou éloigner les victimes tout en laissant les agresseurs en place. Il faut aussi s'attaquer aux fausses interprétations de la présomption d'innocence qui fait penser qu'on ne peut pas agir tant qu'il n'y a pas de condamnation pénale, de plainte. Enfin, les IRP sont un levier important pour l'action contre les VSST. Pour celà, il faut qu'elles disposent de moyens et de prérogatives suffisantes. Affaiblir ou éloigner les IRP des lieux de travail, notamment par la concentration des instances et la suppression des CHSCT, a contribué à éloigner les représentant·es du personnel. Avoir des IRP de proximité est une condition concrète pour prévenir les violences, protéger les victimes et imposer aux employeurs leurs obligations



Y a-t-il dans votre organisation un dispositif d'écoute / signalement-traitement des VSST qui surviendraient en interne ?

Depuis juillet 2025 nous avons une cellule de veille contre les VVS en interne de notre syndicat. Elle a un processus de fonctionnement, notamment avec un calendrier de traitement fixé en objectif. Comme toute cellule, nous apprenons également au fur et à mesure des situations rencontrées.
Nous participons, mais à la mesure de nos moyens à l'inter-orga sur les cellules VSS initiée par la CGT.
Quant aux cellules mises en place en interne des entreprises ou administrations nous n'avons pas de données suffisantes actuellement pour en avoir la vision de leur impact. Ce que nous avons pu constater de négatif sur ces cellules c'est l'absence de formation des membres d'une cellule, la tentation de la médiation sur ces sujets, ou encore la non indépendance des membres de la cellule par rapport à la hiérarchie.



Femmes syndicalistes, racontons nous !

une série sur la démasculanisation de l'histoire
réalisée par Anouck de Sud Culture,
membre du collectif Rue de la Commune qui associe histoire et mémoire sociale

LE CAS EXEMPLAIRE DE LA GRÈVE DES SARDINIÈRES

GRÈVE GÉNÉRALE ET SOLIDARITÉ

En 2024 était célébrée le centenaire de la grève victorieuse des Penn Sardines. Cette expression – qui signifie tête de sardines - désigne des ouvrières bretonnes travaillant dans les usines de conserverie de sardine à Douarnenez. Cette petite ville côtière du Finistère est devenue un centre de la conserverie de sardine dans les années 1850. En 1924, la ville compte 21 usines, employant plus de 2000 ouvrières. S'y ajoutent plus de 3000 pêcheurs. On compte aussi une filature et une biscuiterie. Les travailleuses viennent de Douarnenez mais aussi des campagnes alentours.

L'enfer de l'usine

Les sardinières connaissent de terribles conditions de travail. Dans les usines, il fait humide, froid et ça empeste. S'ajoute la dangerosité de manipuler l'huile bouillante, qui sert à préparer les sardines avant de les mettre dans la conserve, des journées très longues, jusqu'à 18h et des amplitudes horaires liés aux aléas des arrivées des bateaux et de la réussite de la pêche. Sardinière est d'ailleurs un abus, car les usines traitent aussi du thon, du maquereau, du hareng et du sprat.



On commence jeune dans les usines, la loi dit 12 ans, mais beaucoup ont moins. La presse communiste rapporte les morts jeunes de nombre de sardinières, exténuées par l'exploitation. Mais on trouve aussi des ouvrières de 80 ans… Vu les salaires, on travaille jusqu'à la mort, témoigne l'une d'elle. Ces usines sont des usines de femmes, les hommes sont embauchés à la pêche, et donc indisponible pour le travail dans l'usine, même si certains postes de manœuvre sont bien masculins.

Une grève inattendue ?

Si cette grève nous étonne aujourd'hui, c'est parce qu'elle est présentée comme une exception, mais comme nous le documentons, les grèves de femmes ne sont pas rares au début du XXe siècle. D'ailleurs, en 1905, les sardinières avaient déjà fait grève pour être payée à l'heure et non plus à la tâche (elles étaient payées jusque-là au millier de sardines emboitées). En était même sortie un syndicat des ouvrières de conserverie, dirigée par un groupe de femmes. Il n'en reste plus grand-chose quand il intègre la CGT-U au début des années 1920. En 1924, malgré des augmentations liées notamment à la popularité de la conserve durant la guerre, les ouvrières ne sont payées que 16 sous ou 80 centimes de l'heure.

De même Douarnenez est une ville où la classe ouvrière s'organise. Elle a élu


212 — DOUARNENEZ — Industrie Sardinière en Bretagne. Sardinières faisant la mise en boîte. Usine Chancerelle — ND



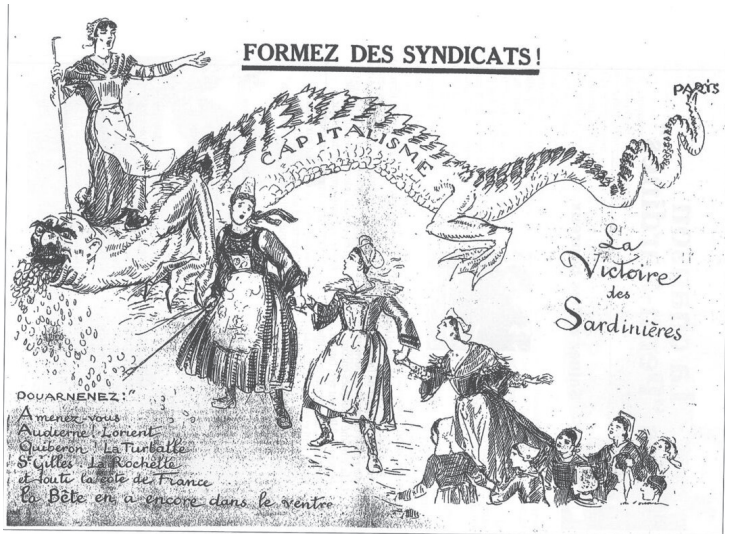
un maire communiste dès 1921 et quelques semaines avant le déclenchement, un drôle d'événement a lieu : le maire communiste baptise une rue de la ville Louise Michel, cette nomination est interdite par la préfecture, entrainant dans plusieurs villes des nominations intempestives. Le 21 novembre 1924 une grève se déclenche dans la métallerie Carnaud avec comme revendications une augmentation de salaire de 20 centimes. Le 25 novembre, c'est la grève générale qui est décidée par les ouvrières, soit la mise à l'arrêt des 21 usines de la ville (bientôt rejointe par les deux usines ayant une activité différente), entrainant l'arrêt de la pêche, puisqu'on ne peut rien faire des sardines. Les ouvrières revendiquent une augmentation de salaire, une amélioration des conditions sociales (notamment sur les horaires) et la reconnaissance du droit syndical.

La solidarité

Cette grève est littéralement une grève générale : toutes les usines sont arrêtées, les ouvrières unies dans une même revendication. Très vite, la CGT-U dépêche des responsables nationaux pour aider à l'organisation de la grève. Celle-ci s'organise via des réunions quasi quotidiennes, qui se tiennent dans les Halles. Plusieurs manifestations sont organisées dans la ville, qui rassemblent ouvrières et pêcheurs. Un comité de grève est formé organisant à la fois la stratégie de la grève et versant les indemnités aux grévistes (le comptage des grévistes a lieu tous les jours).

La grève prend un écho national et la solidarité s'organise dans tout le pays. Le Parti Communiste et la CGT-U mettent une vive énergie à faire connaitre le mouvement. Dans L'Humanité du 7 décembre formule ainsi la stratégie de solidarité : « il n'y a pas une seule famille ouvrière qui ait un sou d'avance. […] le salaire était tellement bas qu'il suffisait à peine à payer le boulanger. Il faut nourrir toute une population. Il faut, pour gagner la grève, réaliser ce tour de force ! » L'article se clôt par cette sentence : « Ce n'est pas les travailleurs de Douarnenez qui peuvent gagner leur grève. Seule la solidarité du prolétariat peut vaincre ses exploiteurs les plus cyniques de notre époque. » Sur place, toute la ville se met en mouvement. Le maire communiste joue un rôle important. Son mandat est suspendu le 5 décembre et le préfet prend le contrôle sur la ville. Le 1er janvier, ce même maire se fait tirer dessus par des briseurs de grève.

Ce qui frappe, c'est le caractère collectif de la grève, ce qui va à l'encontre totale de la conception actuelle de la grève, qui repose bien souvent sur une sorte d'effort individuel. La solidarité qui se concrétise est politique et financière. Des paysans offrent des légumes, le comité prépare des soupes communistes, de l'argent est envoyé par les fédération syndicales et récoltés lors de manifestation sur tout le territoire. La vie sociale est intégrée à la grève, l'exemple le plus frappant étant la célébration de Noël ensemble pour les enfants des ouvrières.



La victoire

Mi-décembre, l'usine Quéro signe un accord avec le syndicat. A l'inverse, la grève menace de s'étendre à d'autres ports comme Concarneau, autre cœur industriel de la sardine. Le patronat local fait courir régulièrement des mensonges sur la reprise du travail. Des journaux et tracts sont distribués, s'attaquant aux communistes et aux syndicalistes de la CGT-U, régulièrement accusés d'envenimer la grève et de l'avoir fait sortir de la « localité ». Mais c'est bien le patronat qui cède après 46 jours de grève, un accord est signé pour l'ensemble des usines : 1fr par heure, majoration des heures au-dessus de 10heures et heures de nuit et reconnaissance du droit syndical. La victoire est célébrée par une manifestation « monstre » dans toute la ville.

Dans les jours qui suivent, cette victoire permet aussi l'augmentation des salaires à Audierne et Concarneau. Le patronat local, probablement effrayé, préférant sans doute ne pas se trouver dans la situation de celui de Douarnenez.

Une cantine populaire et communiste perdura sur la ville bien après la grève. Le comité de grève fit aussi fusionner deux syndicats (celui de l'alimentation et de celui de métaux) en un unique Syndicat de la conserverie, promettant de beaux jours au mouvement ouvrier local.

Intersyndicales Femmes 2027

Deux jours de débats, de luttes et de sororité !

Rendez-vous les 1er et 2 avril 2027 pour les prochaines Intersyndicales Femmes !
2027 sera une année particulière, nous fêterons les 30 ans de cet évenement syndical et féministe. Trente années de rencontres, de réflexions, de mobilisations et de combats féministes portés collectivement par Solidaires, la FSU et la CGT. Un anniversaire qui sera l'occasion de revenir sur le chemin parcouru, de mesurer les conquêtes obtenues, mais aussi de poursuivre et renouveler nos luttes. Et parce qu'un anniversaire comme celui-ci mérite d'être célébré, quelques surprises seront au rendez-vous !

Pendant deux jours, nous nous retrouverons pour échanger, débattre, partager nos expériences et construire ensemble les combats féministes et syndicaux de demain.
Au programme de cette édition 2027, quatre tables rondes pour croiser les regards, approfondir nos analyses et nourrir nos revendications.

- Égalité professionnelle : de la transparence aux conquêtes sociales, nos batailles syndicales !
- Combattre le continuum des violences patriarcales
- Genre, handicap et travail : déconstruire les normes, combattre les discriminations
- Femmes et ruralité : travailler, vivre et lutter !

Ces deux journées sont les nôtres !

Ces rencontres sont un espace précieux pour confronter nos expériences, enrichir nos pratiques et faire vivre nos solidarités.
À l'occasion de ces 30 ans, retrouvons-nous nombreuses et nombreux pour continuer à faire vivre les intersyndicales femmes et construire ensemble les luttes féministes de demain !
Inscrivez-vous dès maintenant !
https://interne.solidaires.org/se-former/catalogue-des-formations/intersyndicales-femmes-2027/

Pour celleux qui les auraient raté, les tables rondes des intersyndicales femmes 2025 sont toujours disponibles en podcast ! https://solidaires.org/sinformer-et-agir/mediatheque/podcast-voies-syndicales/intersyndicales-femmes/



LE PÈRE NOËL EST UNE FEMME !



Si l'imagerie collective attribue toute la gloire des fêtes à un vieil homme jovial en costume rouge, la réalité matérielle des foyers raconte une tout autre histoire : le Père Noël est une femme.
Dans 95 % des cas, ce sont elles qui assument la charge mentale et l'organisation matérielle des fêtes. Dès l'automne, la planification invisible s'enclenche :

- L'intendance de la soirée : choix du lieu, invitations, gestion des budgets, élaboration des menus et préparation des repas.
- La corvée des cadeaux : repérer, acheter et emballer les paquets pour la famille proche et élargie et souvent avec la pression supplémentaire de ne décevoir ni les hommes ni les ados.



Une double peine financière en pleine inflation

Cette charge mentale s'accompagne d'une facture salée, dans un contexte où l'explosion des prix frappe d'abord les plus précaires.
Les femmes, surreprésentées dans les bas salaires, les temps partiels subis et les familles monoparentales, sont en première ligne face à la flambée du coût de la vie. Pourtant, ce sont encore elles qui absorbent la hausse des prix des courses alimentaires et des jouets pour maintenir la « magie » des fêtes à flot, quitte à sacrifier leur propre budget.
Pendant ce temps, beaucoup d'hommes n'ont qu'un seul présent à gérer : celui de celle qui a acheté tous les autres. Et face au manque d'inspiration, les sites marchands proposent des rayons uniformes « pour votre copine, votre mère, votre sœur… », comme si les femmes formaient une catégorie homogène interchangeable.
Selon l'INSEE, les femmes assument déjà près des deux tiers du travail domestique et parental toute l'année. En décembre, cette charge atteint son paroxysme et transforme un moment censé être convivial en une triple journée de travail.
Les femmes n'ont pas à tout assumer, ni à tout payer.
Pour que Noël cesse d'être une charge écrasante doublée d'une injonction à la surconsommation, la solution commence par une exigence simple : partager réellement le travail et le coût des fêtes, dès cette année.

NOËL POUR TOUTES !

Catalogue de Noël : les promos de la reproduction patriarcale

« Parce que la féerie de Noël, ça ne s'organise pas tout seul (enfin, pour certains, si) ! »

Cette année encore, la magie des fêtes repose sur les épaules de la même équipe ! Retrouvez nos meilleures offres 100 % genrées pour perpétuer les traditions patriarcales et s'assurer que personne ne remette le système en question sous le sapin.

Rayon rose : « pour faire comme maman »

(Conditionnement garanti dès le berceau)



LE KIT « ASPIRATEUR & BALAI MINIATURE »

Gamme « Apprends ta place »

Description : Enfin un jouet ludique pour apprendre dès 3 ans à ramasser les miettes des autres pendant que les garçons construisent l'avenir avec des Lego.

Accessoire inclus : Le tablier d'initiation à la double journée de travail.

PRIX : 100 % de charge mentale (Offert avec le stéréotype « Oh, comme elle aide bien ! »)

LA POUPÉE « MÈRE NOËL INDISPENSABLE »

Édition Épuisement

Fonctions : Anticipe les cadeaux de toute la belle-famille dès octobre, prépare les toasts végétaux, emballe les paquets à 2 h du matin, nettoie la cuisine après le réveillon et sourit sur toutes les photos.

Attention : Les piles de la reconnaissance sociale sont non fournies.

PROMO FLASH : Livrée avec l'option vocale exclusive du conjoint depuis le canapé : « Mais enfin, tu n'avais qu'à me demander de l'aide ! »





LE COFFRET-JEU « DÎNER CHEZ LA BELLE-FAMILLE : LE DÉMINEUR »

Principe du jeu : Esquiver les remarques sur l'éducation des enfants, recadrer les blagues sexistes de l'oncle réac sans passer pour « l'hystérique de service », et gérer les allergies alimentaires de 14 convives sans aide.

PRIX : Vos nerfs (Garantie expirée dès 22h30).

Rayon bleu : « pour faire comme papa »

(Impunité, gloire et zéro logistique)



LA PANOPLIE « LE ROI DU BARBECUE D'HIVER »

Contenu : Un tablier rigolo, une pince à viande en inox et l'admiration générale de l'assemblée pour avoir surveillé la cuisson pendant 12 minutes alors que tout le reste du repas a été pensé, acheté et préparé depuis trois semaines.

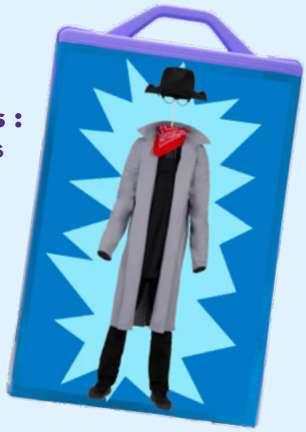
PRIX : 0 effort d'organisation (Option « Bravo champion ! » incluse).

LA BOÎTE DE MAGIE « L'HOMME INVISIBLE »

N° 1 des ventes

Tours de passe-passe inclus : Faire disparaître ses chaussettes sales par terre, se volatiliser au moment précis où il faut débarrasser la table, et faire apparaître une bière fraîche par enchantement (« Le frigo se remplit comme par magie »)

PRIX : 0 culpabilité.





LE COSTUME « PÈRE NOËL LÉGENDAIRE »

Mode d'emploi : Enfiler la barbe blanche 15 minutes le 24 décembre au soir, distribuer les cadeaux (achetés, payés et emballés par quelqu'un d'autre) et récolter 100 % des mercis et des yeux émerveillés des enfants.

EN STOCK : Modèle reconduit de génération en génération.

L'avant-garde : les vrais cadeaux égalitaires

(À glisser d'urgence sous le sapin pour saboter le patriarcat)

LE CHÈQUE-CADEAU « RÉPARTITION 50/50 »
Valable toute l'année (y compris les jours fériés) pour la vaisselle, les rendez-vous médicaux, la liste des courses, le ménage et la planification des vacances.
Non cumulable avec l'excuse « Je ne sais pas où c'est rangé ».

LE PASS « GRÈVE GÉNÉRALE DES RÉVEILLONS »
Utilisation : Bon pour un 24 décembre les pieds sur la table à commander des pizzas pendant que les hommes gèrent le menu, les paquets et le plan de table.
Spectacle garanti !



LE GRAND GUIDE DES JOUETS SANS ÉTIQUETTE
Des établis et des fusées pour tout le monde, des poupées et des dînettes pour tout le monde, et surtout :
des tâches ménagères partagées par tout le monde !

LE SIMULATEUR DE CRAMPES DE RÈGLES
Pour tous les hommes qui pensent que ça ne fait pas vraiment mal, ou que les femmes cis exagèrent. À tester en famille, entre amis mais aussi au boulot ou au syndicat : **la discussion sur le congé hormonal ne sera plus jamais la même.**

Film — Les éléphants dans la brume *de Abinash Bikram Shah*

Prix du Jury au festival de Cannes cette année dans la catégorie « un certain regard » 1er film népalais au Festival de Cannes
Le film est présenté comme un thriller. Il se passe au Népal dans un petit village rural. La 1ére image représente une scène bucolique dans un champs à la campagne apparemment paisible.
Pourtant derrière cette image une intrigue se forme rapidement, et nous faisons connaissance des personnages qui sont la communauté des Kinnar. Vivant légèrement en marge du village mais participant à toutes les activités, nous découvrons peu à peu qui sont les Kinnar, ces femmes transgenres vivant en communauté sous un modèle matriarcal. Elles sont à la fois vénérées et craintes pour leurs pouvoirs de bénédiction ou malédiction.
En Inde, elles existent depuis toujours et la mention « 3e genre » est indiquée sur leur papier d'identité.



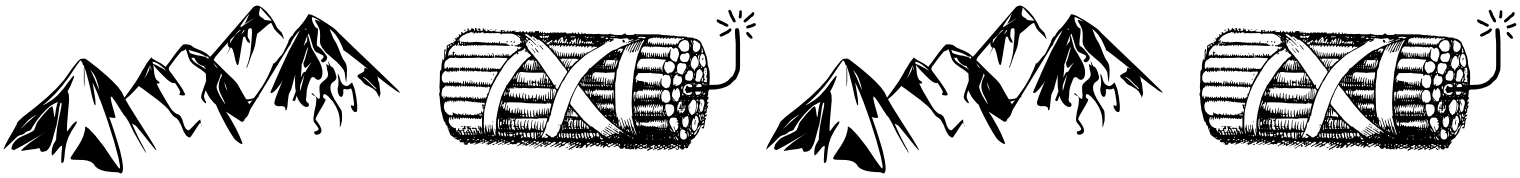
Mais très vite cette tolérance faite de superstition s'effrite dès qu'un évènement surgit : ici, c'est la disparition mystérieuse d'une des filles de l'héroïne.
Pour le reste de l'histoire et pour les éléphants (qui sont bien réels) allez vite voir ce film.
C'est un hymne à la résilience de ces femmes, à la différence mais aussi la démonstration de l'intolérance et la violence vis-à-vis de cette différence et par-dessus tout c'est un film sur l'amour que l'on porte à la famille que l'on s'est choisie.

Livre — La Reine des bandits *de Parini Shroff*

Premier roman d'une jeune avocate d'origine indienne vivant en Californie.
« Gandhiji n'avait pas toujours raison. Lorsque quelqu'un menace ton corps, tu as tout à fait le droit de te protéger. La résistance passive c'est bien pour les manifestations, pour la liberté mais pas quand quelqu'un essaie de te violer… »
C'est un livre qui décrit le quotidien peu enviable des femmes en Inde qu'elles soient mariées ou veuves. C'est aussi l'histoire rocambolesque d'une émancipation par des moyens peu orthodoxes.
Distrayant et plein d'humour, ce roman raconte l'histoire de ces femmes si attachantes, et leur parcours et leur volonté de s'en sortir. C'est aussi l'occasion de rencontrer un personnage hors du commun qui est Phoolan Devi, la reine des bandits qui a réellement existé qui est la meurtrière de pas moins d'une vingtaine d'hommes qui l'ont violée, torturée et humiliée et qui après avoir purgé sa peine de 11 ans de prison est devenue députée et porte parole des femmes en Inde et dans le monde avant de finir assassinée en 2001.
En parallèle lire l'autobiographie de Phoolan Devi intitulée « Moi, Phoolan Devi, reine des bandits » .
« Mon témoignage est une main tendue à toutes les femmes humiliées du monde »



Quelle créature hivernale et révoltée es-tu ?



Le froid débarque et les nuits rallongent, mais le patriarcat et le capitalisme ne prennent pas de vacances. Alors, entre plaid douillet, barricades enneigées et piquet de grève givré, quel est ton profil de survie militante cet hiver ? Sortez les stylos !

1. Les températures chutent, la nuit tombe à 17h. Ton premier réflexe :

A. Tu prépares un thermos XXL de vin chaud/tisane pour tout le monde, tu enfiles ta plus grosse écharpe, tes mitaines et tu réorganises le piquet de grève pour en faire une zone à défendre ultra-chaleureuse et solidaire.

B. Tu grimpes tout en haut du rocher ou du tas de neige le plus escarpé. Personne ne vient t'embêter là-haut, et tu as une vue parfaite pour surveiller les mouvements de la direction et de ses milices.

C. Hiberner ? Jamais ! C'est le moment idéal pour bloquer l'économie pendant que les patrons et les profiteurs du capitalisme comptent leurs dividendes au chaud. Pas de repos cet hiver, tu construis la grève générale et sa reconduction !

D. Tu trouves l'astuce ultime pour fabriquer des chaufferettes écologiques et tu rassembles une équipe pour monter un abri autogéré, 100 % hors de portée du marché capitaliste et du patriarcat.

2. Au travail ou dans la rue, un réac lance un petit «Bah alors, on frissonne ?» bien condescendant :

A. Tu lui jettes un regard glacial si tranchant qu'il en reste pétrifié, puis tu repasses en mode cocon avec ton collectif sous une pluie de paillettes et de mépris pour son paternalisme.

B. Tu lui sautes au visage depuis ton promontoire en faisant tourner ta batte de baseball pour lui asséner une déconstruction en règle des oppressions systémiques.

C. Tu sors ton mégaphone et tu lances un chant anticapitaliste et féministe surpuissant qui fait trembler les vitres du bâtiment d'en face.

D. Tu lui réponds sèchement qu'il n'est visiblement pas le volatil le plus dégourdi du rocher, avant de lui démontrer, schémas à l'appui, la responsabilité directe du capitalisme, des multinationales et du patriarcat dans le désastre climatique…

3. Ton équipement de manif en plein mois de décembre :

A. Un look majestueux et éco-responsable : pelage tout doux, bonnet ajusté et une touche de paillettes éco-friendly qui impose le respect face à l'ordre bourgeois.

B. Des crampons anti-verglas, trois couches de fringues techniques, ta batte à la main et une agilité à toute épreuve pour faire face aux forces de l'ordre et mener des actions coup de poing.

C. De quoi faire du bruit, de la fumée, des banderoles géantes et zéro compromis contre les patrons. Le froid, c'est dans la tête !

D. Un sac à dos magique : la boîte à outils complète, des bouillottes, du scotch, des cordes, de quoi réparer le mégaphone et des clous pour la cabane du piquet.

4. La gestion de l'énergie, de la charge mentale et des corvées d'hiver :

A. Tu veilles à ce que personne ne reste isolée dans le froid. Ton truc, c'est l'entraide, l'adelphité et la chaleur humaine collective contre l'individualisme libéral.

B. Tu fais ta part à toute vitesse avec une précision chirurgicale, puis tu te perches à l'écart pour surveiller les environs et vérifier qu'aucune personne infiltrée ou agent du patronat ne traîne autour du piquet.

C. Tu motiverais un régiment de paresseux sous la neige ! Tu insuffles de l'énergie révolutionnaire dès que la fatigue ou le découragement s'installent.

D. Tu prônes le partage strict et équitable à 50/50 des tâches : ravitailler le campement, préparer les repas, entretenir le feu et transmettre l'entraide par mimétisme. Bref, l'anti-modèle absolu de la famille nucléaire patriarcale !

5. Ton slogan pour la nouvelle année :

A. « Sous le givre, la rage. Sous la douceur, la révolution anticapitaliste ! »

B. « Patrons, patrie, patriarcat : même racine, même combat ! »

C. « Pas de trêve hivernale pour les luttes sociales et féministes ! »

D. « Ni patrons, ni patriarcat : en base arrière comme en manif, la résistance féministe gère tout (et beaucoup mieux qu'eux) ! »

Les résultats : découvre ton animal de l'hiver

Compte tes réponses ! La lettre qui apparaît le plus souvent révèle ta véritable nature hivernale révolutionnaire.



Majorité de A :
Tu es LA BICHE GIVRÉE
(Élégante, impériale et blindée de paillettes éco-responsables)

Sous ton calme apparent, tu portes une détermination de fer. En hiver, tu ne laisses personne derrière : tu es le cœur thermique du groupe, celle qui apporte la sororité, l'adelphité et fait briller les piquets de grève sous une pluie de paillettes compostables. Tu prouves que la douceur et le soin collectif sont des armes redoutables contre l'individualisme capitalistique. Mais attention : si on s'en prend à ta communauté, ton regard givré et ton sabot vengeur savent chasser les réacs.

Majorité de B :
Tu es LA CHÈVRE NAINE DES MONTAGNES
(Agile, têtue et armée de sa batte à paillettes)

Terrain glissant ? Réforme réactionnaire ? Rien ne t'arrête. Plus c'est abrupt, plus tu es dans ton élément. Tu grimpes sur toutes les contradictions du capitalisme et du patriarcat avec une aisance déconcertante. Têtue comme pas deux, tu refuses de plier face aux figures d'autorité : posée tout en haut du rocher, ta batte de baseball à la main, tu surveilles les alentours et tu attends le premier oppresseur qui dépasse. On ne te marche pas sur les pieds, ou tu donnes un coup de corne (ou de batte) bien placé.





Majorité de C :
Tu es LA MARMOTTE RÉVOLTÉE
(Celle qui refuse catégoriquement d'hiberner)

Pendant que d'autres rêvent de couette et de chocolat chaud, toi tu prépares les manifestations de janvier et le blocage de la production. Hiberner ? Très peu pour toi quand il y a des droits à défendre et des privilèges à cramer ! Enfilant son bonnet de manif et brandissant la batte collective, tu es l'étincelle qui réchauffe les foules et la voix qui résonne dans le mégaphone au petit matin glacé. Tu prouves que la colère sociale et la lutte des classes ne connaissent pas de trêve hivernale.



Majorité de D :

Tu es LA PINGOUINE PAS MANCHOTTE
(La reine de la débrouille, de la coopération équitable et du bloc solidaire)

Débrouillarde, méthodique et ultra-efficace, tu ne restes jamais bloquée par un problème technique. En meute serrée avec tes camarades pour faire face au vent (le fameux « pack » solidaire), tu allies l'esprit collectif à une habilité tactique redoutable : capable de retaper un mégaphone, de fabriquer des fumigènes à paillettes ou de monter une cabane en bois isolée en deux coups de marteau. Et tu rappelles à qui veut l'entendre que les manchots vivent au Sud et ne volent pas, alors que les pingouins vivent au Nord et volent très bien ! Avec toi, ni confusion du vocabulaire, ni charge mentale disproportionnée, ni faille dans la logistique.

Profil bonus :

LA CASSENOIX MOUCHETÉE DES MAQUIS
(L'inquisitrice clandestine, la mémoire vive de la grève et le cauchemar des patrons)



Tes réponses se dispersent aux quatre vents ? C'est normal : tu calcules toujours trois coups d'avance et tu ne te laisses enfermer dans aucune case. Comme son nom l'indique, la Cassenoix est une experte hors pair pour casser les noix du patriarcat et du patronat sans jamais faiblir. En plus de son talent naturel d'emmerdeuse de réacs, elle cache des milliers de ressources dans les taillis de la forêt et s'en souvient au millimètre près des mois plus tard. C'est la mémoire syndicale de la lutte : celle qui ressort les vieux dossiers de la direction au moment où ça fait le plus mal et qui redistribue les stocks pour que le piquet de grève tienne tout l'hiver !

